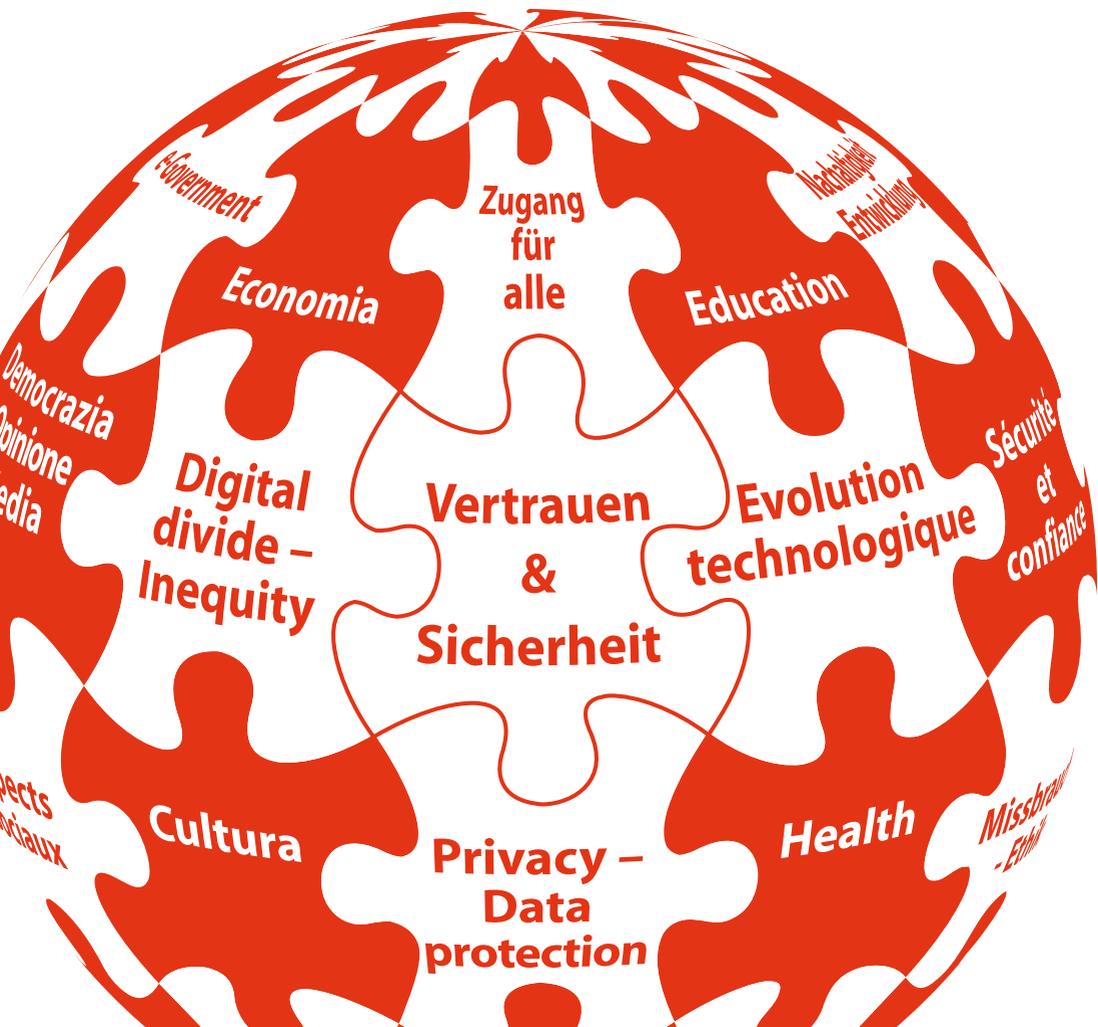
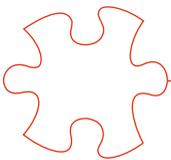


Société de l'information en Suisse

Informationsgesellschaft Schweiz
Società dell'informazione in Svizzera
Information Society in Switzerland







La société d'information, c'est nous!

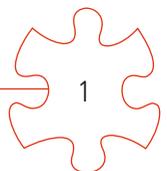
Internet ouvre à notre société de nouveaux horizons et de nouvelles possibilités. Que ce soit au travail ou dans notre vie privée, les ordinateurs sont aujourd'hui omniprésents. Quand on cherche une information, on commence par regarder sur Internet. Créé il y a un peu plus de quinze ans, Internet (appelé aussi la Toile) est une source d'informations quasi-illimitée, qui sert en outre d'outil de communication rapide et bon marché. Consulter un horaire ou l'état de son compte, régler des factures, réserver des vols ou des vacances – autant de démarches devenues simples comme bonjour grâce à Internet.

Elément de confort pour les particuliers, Internet entraîne, pour les entreprises, des économies dans les procédures administratives et les rapports avec les fournisseurs, les clients et les autorités.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) sont d'une importance cruciale pour la société et l'économie. C'est pourquoi, en janvier 2006, le Conseil fédéral a révisé sa Stratégie pour une société de l'information en Suisse datant de 1998. Il faut que notre pays reste compétitif à l'échelle internationale dans ce domaine important et qu'il soit à même de tirer profit des avantages offerts par ces nouvelles technologies.

En comparaison internationale, la Suisse a créé d'excellentes conditions pour l'ère numérique. Si l'on considère les infrastructures mises à disposition – connexions à large bande, nombre d'ordinateurs, accès à Internet –, nous figurons dans le peloton de tête. Du point de vue de l'utilisation concrète, nous sommes cependant à la traîne dans de nombreux domaines. C'est notamment le cas pour la cyberadministration, la cybersanté mais aussi l'éducation et la culture – quatre champs d'action prioritaires selon la stratégie du Conseil fédéral.

La politique peut fixer des objectifs et définir des champs d'action pour promouvoir la société de l'information en Suisse. Mais c'est à l'économie et à la société, et donc aussi à vous tous, chères lectrices, chers lecteurs, de traduire cette volonté politique en actions concrètes. Toute initiative visant à promouvoir l'utilisation

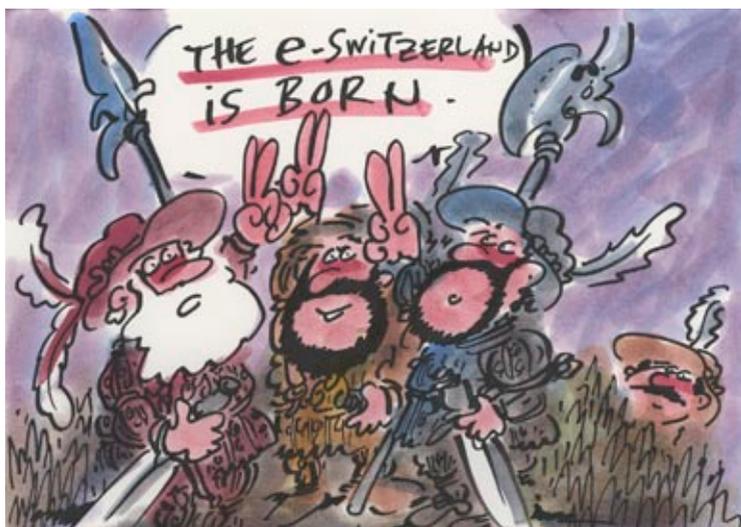




des TIC est la bienvenue, qu'elle émane de la société ou des milieux économiques.

Sous l'égide de l'Académie suisse des sciences techniques (SATW), la Commission ICT et l'organisation faîtière ICTswitzerland ont pris l'initiative d'élaborer la présente brochure tout public, d'un commun accord avec plusieurs organisations issues de l'économie, de la société et du monde politique. La brochure est à la disposition de tous les intéressés, notamment des personnes qui transmettent du savoir, dans leur profession et leur vie privée.

Fin janvier 2007, un séminaire a réuni à Gerzensee des experts et des personnes intéressées de toute la Suisse. Les participants ont discuté les différents champs d'action de la stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information dans le cadre de sept ateliers, qui ont fourni chacun un texte servant de support à la présente brochure. Le célèbre dessinateur Pierre-Paolo Pugnale (Pécub) a donné libre cours à son imagination pendant ce séminaire. Vous trouverez ci-après un échantillon des 100 caricatures qu'il a créées à cette occasion.





Les organismes et organisations à l'origine de la brochure ont en outre créé un site Internet très informatif, qui vise à associer de larges cercles de la population à la discussion. Pour participer, il vous suffit de cliquer sur www.ict-21.ch.

En chinois, on utilise le même symbole pour désigner les mots «chance» et «risque». Le fait est qu'Internet est à la fois porteur de chances et de risques – des risques que tant les particuliers que les organismes étatiques ou privés devront apprendre à gérer.

Tout le monde ayant accès à la Toile, elle contient aussi des informations douteuses, trompeuses ou à moitié vraies. Les autoroutes de l'information sont aussi dangereuses que d'autres voies de communication, à ceci près qu'on y cherche en vain un code de conduite valable pour tous ou une police capable de garantir le respect des règles en vigueur. Savoir utiliser Internet en toute sécurité s'apprend avec la pratique. La protection des données est prise très au sérieux en Suisse.

La sécurité des systèmes est d'une importance capitale pour le fonctionnement de notre Etat, de notre économie et de notre société. Il est donc crucial de pouvoir parer des attaques criminelles ou terroristes visant nos systèmes informatiques. En collaboration avec les institutions les plus diverses en Suisse et à l'étranger, la Confédération prévient les risques majeurs et garantit la sécurité des réseaux.

Même si les risques auxquels ils sont confrontés peuvent être de taille, les internautes surfant à titre privé doivent prendre eux-mêmes leurs précautions. Si tout le monde respecte les consignes de sécurité, les risques d'abus sont limités. En fixant des conditions générales, l'Etat veille à ce que les nouveaux systèmes soient fiables, à condition que nous les utilisions correctement.

Ces dernières années, la Confédération a elle aussi mis à profit l'outil de communication simple et rapide que constitue Internet. Par le biais du portail suisse www.ch.ch et de la page d'accueil de la Confédération www.admin.ch, les citoyens peuvent aisément accéder à toutes les informations importantes relatives



aux autorités. En collaboration avec les cantons et les communes, la Confédération entend aussi promouvoir la cyberadministration, à savoir les échanges électroniques avec les autorités.

Dans les cantons de Genève, de Neuchâtel et de Zurich, des milliers d'électeurs ont déjà voté par voie électronique. Fort de ces essais pilotes concluants, le Parlement a décidé d'élargir les essais de vote électronique progressivement.

Nous sommes reconnaissants aux initiateurs de cette brochure de s'activer sans relâche en faveur de la promotion de la société de l'information en Suisse. Quant à vous, chères lectrices, chers lecteurs, nous vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous porterez à ce document et de votre engagement futur en faveur de la société de l'information en Suisse.

ANNEMARIE HUBER-HOTZ
Chancelière de la Confédération

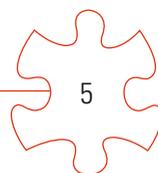
Lien

• **Stratégie du Conseil fédéral pour la Société de l'information (1998, 2006)**
<http://www.bakom.admin.ch/themen/infosociety/00695/index.html?lang=fr>



Table des matières

Préface	1
Thème 1: Confiance et Sécurité	6
Citations	8
Liens	9
Thème 2: Education	10
Citations	12
Liens	13
Thème 3: Formation démocratique de l'opinion	14
Citations	16
Liens	17
Thème 4: Culture	18
Citations	20
Liens	21
Thème 5: Economie	22
Citations	23
Liens	25
Thème 6: Cyberadministration	26
Citations	28
Liens	29
Thème 7: Santé et système de santé	30
Citations	31
Liens	33
Glossaire	34
Organisation	36
Patronat – Organisations de soutien – Partenaires	38





Confiance et Sécurité

Vertrauen und Sicherheit • Fiducia e Sicurezza •
Trust, Confidence and Security

La confiance est le maître mot

1

Qui d'entre nous n'en a pas déjà fait l'expérience au travail ou en privé: une fois que la confiance est ébranlée, rien ne va plus. Et quand on ne se sent pas en sécurité, le malaise s'installe et la méfiance ne cesse de croître, non seulement dans nos relations avec autrui, mais aussi lorsque nous avons recours à la technique, à des programmes informatiques, aux services traditionnels et à ceux que nous offrent les nouvelles technologies.



Les TIC apportent bien des avantages tout en ouvrant de nouvelles voies. Elles présentent néanmoins aussi des risques parfois sournois, qui devraient toutefois rester l'exception qui confirme la règle. Plus on parviendra à maîtriser les problèmes liés à la protection des données et de la personnalité et à limiter les risques d'abus, de fraude et de préjudice, plus la sécurité et la confiance entourant l'utilisation des TIC augmenteront. Ce n'est pas parce qu'il existe des chauffards et des fous du volant que nous ne faisons plus confiance aux autres conducteurs, disciplinés pour l'essentiel.

A l'instar de la circulation routière, la société de l'information a besoin de règles et de normes pour que nous puissions pleinement



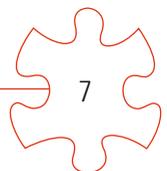
y participer et bénéficier de ses avantages en toute confiance. Cela dit, l'Etat n'est pas seul à devoir agir en l'occurrence en adoptant de nouvelles lois pour parer aux menaces graves (spams, cybercriminalité, etc.); les milieux économiques et la société sont eux aussi appelés à imposer des règles et des codes de conduite.

Il y a diverses raisons qui expliquent le manque de confiance ou de sécurité de certaines personnes. Les spécialistes font remarquer que l'utilisation d'Internet, de prestations en ligne et de services mobiles requiert aussi des connaissances de base concernant leurs spécificités. Etre sur ses gardes, faire preuve de bon sens et de méfiance est une attitude payante même à l'ère du numérique. De même, il faut avoir le sens des responsabilités et acquérir de nouvelles compétences dans le domaine des médias et des TIC. Assumer ses responsabilités, c'est aussi se sentir responsable de ses proches ou des personnes dont on a la charge, notamment des enfants.

Sur la Toile, on ne peut plus protéger la jeunesse par décret ou déléguer cette tâche à un organisme spécialisé qui, comme p. ex. pour les films, fixe un âge minimum et formule des recommandations. Les jeunes surfent sur Internet avec une aisance déconcertante pour leurs parents, qui n'ont souvent aucune idée de ce que leurs rejetons y trouvent de précieux ou d'abject. C'est de ce problème que s'occupe chaque année dans toute l'Europe l'organisation «Safer Internet Day» (SID), qui vise à protéger les enfants et les adolescents contre la violence et la pornographie dans les nouveaux médias.

Pour assurer la confiance et la sécurité des internautes, il faut tout d'abord tester la fiabilité des nouveaux services ou prévoir des systèmes de filtrage fiables dans le cadre professionnel ou privé. Depuis avril 2007, personne n'est obligé de s'accommoder des spams qui inondent sa boîte de messagerie: cette forme de harcèlement est désormais punissable et peut être dénoncée aux autorités fédérales compétentes. Enfin, la prudence s'impose face à des offres (gratuites) alléchantes sur Internet. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié une brochure à ce sujet; elle contient des conseils pratiques et appelle à la vigilance face aux arnaques sur Internet.

1





1

Citation 1

«Eine informierte Gesellschaft schafft die Voraussetzungen für eine lebendige demokratische Ordnung. Das setzt voraus, dass die BürgerInnen nicht nur über die Chancen, sondern auch über die Risiken der neuen Informationstechnologien ausreichend informiert sind und sie verantwortungsvoll nutzen. Den für den Datenschutz verantwortlichen Stellen bei Bund und Kantonen obliegt es, darüber zu wachen, dass bei heutigen wie künftigen Anwendungen der Schutz persönlicher Daten gewährleistet ist.»

HANSPETER THÜR, Eidgenössischer Datenschutz- und Öffentlichkeitsbeauftragter



Citation 2

«How SAFE is... SAFE enough?»

RAYMOND MOREL, SATW, ICTswitzerland, IFIP



Citation 3

« Wer Vertrauen will - muss Vertrauen schenken! Die Anbieter von Waren, Dienstleistungen, etc. haben endlich begriffen, dass nicht die Technik oder die Technologie die Markt-Treiber sind, sondern die Konsumenten, die Vertrauen haben in einen Anbieter, seine Produkte und seinen off- und online-Auftritt. Immer mehr Firmen lassen sich durch unabhängige Dritte in die Karten schauen und erfüllen freiwillig Auflagen, die Fairness in den Geschäftspraktiken widerspiegeln und somit für Anbieter und Konsumenten einen Gewinn darstellen! »

ROBERT HILTY, e-Trust International Association A.S.B.L., Brussels

1

Liens

- **Contributions des participants**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique53>

- **Documents et références**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique7>

- **Confiance et sécurité**

<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01691/01710/index.html?lang=fr>

- **La sécurité des jeunes en ligne**

<http://www.security4kids.ch/FR/site/default.htm>

- **Swiss Security Day**

<http://www.swisssecurityday.ch/index.php?lang=fr>

- **Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence**

<http://www.edoeb.admin.ch/index.html?lang=fr>

- **EU Safer Internet**

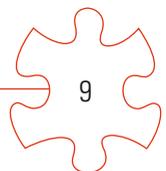
<http://www.qlinks.net/quicklinks/status.htm#saferint>

- **Educaguide: ICT et Ethique**

<http://www.educaguides.ch/dyn/12776.php?sid=47337587996174395918355705571410>

- **Attention aux arnaques sur internet (brochure du SECO)**

<http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00035/00038/02033/index.html?lang=fr>
Pour l'obtenir gratuitement: fair-business@seco.admin.ch





La formation face à l'évolution de la société

«La connaissance est en elle-même puissance» a déclaré naguère le philosophe anglais Francis Bacon (1561-1626). Mais la connaissance sans la formation n'existe guère, que ce soit dans le cadre scolaire ou extrascolaire. La formation doit être accessible à chacun, et tout le monde doit avoir les mêmes chances. C'est du moins ce que dit le postulat. Plus que jamais, la formation est une tâche permanente, qui concerne toute la société.

2

Les nouvelles technologies de l'information (TIC) placent notre système d'acquisition du savoir devant de nouveaux défis. L'école – institution dont la mission principale consistait traditionnellement à transmettre des connaissances de manière ordonnée – est concernée au tout premier chef. Or, il ne s'agit pas uniquement de l'utilisation des ordinateurs et de la transmission de connaissances en informatique; il faut aussi que les jeunes puissent comprendre ce qui se passe «dans les coulisses». Comment fonctionne le traitement de textes? Qu'advient-il des données récoltées, notamment de celles qui me concernent? Qui profite le plus de cette profusion d'informations? etc. etc.

Cela montre donc bien que la société de l'information tant invoquée exige de multiples compétences matérielles et sociales, notamment de la part du personnel enseignant. Le volume de connaissances disponible à notre époque dépasse largement le cadre des manuels scolaires standardisés et des programmes d'enseignement rigides. Aujourd'hui il est indispensable de proposer des formules pédagogiques sur mesure. L'école sera de plus en plus appelée à intégrer des processus didactiques informels et des formes d'enseignement coopératifs.

Grâce aux TIC, il existe aussi dans le domaine de la formation toute une variété de nouvelles possibilités d'acquérir et de transmettre des connaissances. Grâce à l'apparition, il y a un certain temps déjà, des études à distance, il est devenu possible de se perfectionner indépendamment de l'emplacement de l'établissement qui dispense l'enseignement. Ces dernières années, de nouvelles formes et possibilités de téléapprentissage ont vu le jour. Elles ne remplaceront



certes pas les méthodes traditionnelles d'acquisition du savoir, mais elles viendront les compléter judicieusement.

Dans leur vie quotidienne, les écoliers d'aujourd'hui sont de plus en plus exposés aux tentations, images truquées et messages mensongers véhiculés par certains médias. L'enseignement scolaire devrait donc mettre l'accent sur la «compétence médiatique», à savoir sur le développement d'un esprit critique à l'égard des différents types de médias, de leurs implications, des formes utilisées et de leur dimension esthétique. Il faudrait aussi mettre en place des mesures de promotion ciblées.

2



Les jeunes développent leurs propres préférences médiatiques et thématiques au cours de leur recherche identitaire. Les nouveaux médias facilitent plus que jamais la diffusion de styles et d'identités propres à la culture des jeunes. Le recours à de nouvelles méthodes ludo-éducatives (en anglais «edutainment») est aussi envisageable, dans la mesure où elles sont efficaces et permettent, par une approche ludique, d'inciter les jeunes à se former tout au long de leur vie.



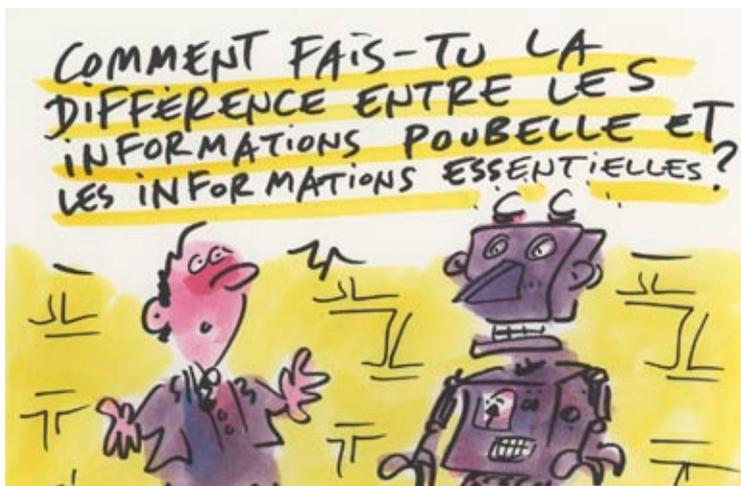
2

Citation 1

«Insegnare, per me, non significa solo sostenere i singoli individui nell'apprendimento di conoscenze strettamente legate alla mia materia scolastica, ma accompagnarli e guidarli nello sviluppo di competenze sovradisciplinari quali, per esempio, le capacità di apprendere in maniera autonoma e collaborativa, di gestire e valutare l'informazione e di osservare con uno sguardo curioso e critico la realtà che li circonda e i continui mutamenti del mondo in cui vivono.»

http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=307

SARA ALLOATTI, Scuola cantonale «Hohe Promenade» di Zurigo
Premiato il «Cavaliere della comunicazione 2005»

**Citation 2**

«Welche Informationen im Internet sind verlässlich und was ist wirklich wissenswert? Was muss gelernt und geprüft werden? Was kann nur rasch im Netz abgerufen werden? Genügt Zugangswissen statt Faktenwissen? Wie werden die Möglichkeiten des Wissensaustausches und der Teamarbeit über das Netz genutzt? Mit den neuen Technologien verändert sich der Zugang zu Wissen, was Folgen für Bildungsinhalte und Lernorganisation nach sich ziehen wird.»

HANNA MURALT MÜLLER, Schweizerische Stiftung für audiovisuelle Bildungsangebote (SSAB)



Citation 3

«Les progrès numériques sont à la fois l'un des facteurs de déstabilisation du système éducatif et l'une des ressources pour sa possible réforme.»

Extraits p. 31 du dossier République 2.0 – Vers une société de la connaissance ouverte (5.4.07)

Citation 4

«Faire son chemin dans la vie en société et dans le monde du travail n'est pas envisageable sans disposer des compétences de base dans l'utilisation des nouveaux médias électroniques. Les 26 directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique sont conscients de ce défi à l'école et à la formation. Ils ont ainsi adopté le 1er mars 2007 une actualisation de la stratégie de la CDIP en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et de médias dans laquelle sont fixées les priorités pour une collaboration au niveau suisse dans le domaine TIC et formation. Le Serveur suisse de l'éducation www.educa.ch en tant que plate-forme pour l'échange d'informations et l'accès aux contenus électroniques d'enseignement et d'apprentissage doit être assuré à long terme et son développement poursuivi.»

http://www.edk.ch/f/CDIP/Geschaefte/framesets/mainIKT_f.html

ISABELLE CHASSOT, Conseillère d'Etat du Canton de Fribourg,
Présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de
l'instruction publique, (CDIP)

Liens

- **Contributions des participants**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique56>

- **Documents et références**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique10>

- **Partenariat Public Privé – «L'école sur le net»**

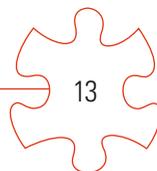
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01691/01745/index.html?lang=fr>

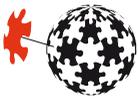
- **Le serveur suisse de l'éducation**

<http://www.educa.ch/dyn/12.asp>

- **Stratégie de la CDIP en matière de TIC**

http://www.edk.ch/f/CDIP/Geschaefte/framesets/mainIKT_f.html





Formation démocratique de l'opinion

Demokratische Meinungs- und Willensbildung • Formazione di opinioni e volontà democratiche • Democratic Opinion-forming and Decision-making

Pas de démocratie sans dialogue et participation

La Suisse offre des possibilités de participation démocratique exemplaires et uniques au monde. Malgré cela, de nombreux citoyens ne s'intéressent que peu, voire pas du tout, à la politique – ou du moins à ce qu'ils considèrent comme étant de la politique. Les nouvelles technologies ont considérablement augmenté et diversifié les possibilités de formation démocratique de la volonté. Il s'agit à présent d'en tirer profit.

3

La démocratie de demain sera numérique, le but étant d'améliorer ainsi l'information, la formation de l'opinion et le processus de décision. Il est certes devenu plus aisé d'échanger des données, mais le flux croissant d'informations est parfois déconcertant au point qu'on a du mal à se forger sa propre opinion. Si les moteurs de recherche tels que Google facilitent l'obtention d'informations, ils influent aussi sur la formation de l'opinion en «décidant» eux-mêmes dans quel ordre apparaissent les résultats.



L'information à elle seule ne suffit pas. Il faut aussi des échanges. Dans le débat politique sur des idées, des programmes et des projets, il vaut mieux que nous parlions les uns avec les autres plutôt que



les uns des autres. Et ce n'est pas seulement valable à la veille de votations et d'élections. Un citoyen informé, qui connaît bien les objets soumis au vote mais qui ne participe pas au scrutin n'est pas très utile pour la démocratie. Cette dernière est inconcevable sans la participation des citoyens.

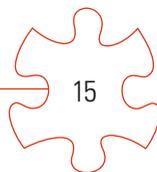
Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont aussi entraîné une formidable accélération des changements de la société, comme l'a relevé l'expert en communication Peter Glotz. Dans notre société, nombreux sont ceux – notamment les personnes âgées – qui risquent d'être largués parce qu'ils n'arrivent plus à suivre ce rythme effréné qui les déconcerte. La fracture numérique menace aussi la société suisse. Or, toute exclusion de certaines catégories de la population est dangereuse dans une démocratie. Pour garantir la cohésion sociale, des offres et des programmes spéciaux destinés aux personnes qui n'arrivent plus à suivre sont donc indispensables.

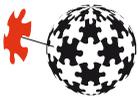
3

Les médias jouent un rôle déterminant dans une démocratie, raison pour laquelle ils assument aussi une certaine responsabilité. Des experts craignent qu'une partie d'entre eux du moins, perdent de vue le mandat que la société leur a confié et ne contribuent guère à la formation de l'opinion. Il est en effet de plus en plus fréquent – soi-disant dans l'intérêt du public – que le divertissement prenne le pas sur l'information factuelle. C'est pourquoi la radio-télévision de service public, dont le mandat est de servir l'intérêt général, demeure toujours indispensable.

A l'ère du numérique, la démocratie (cyberdémocratie) est plus que la simple continuation des formes de participation traditionnelles avec de nouveaux outils techniques. Les TIC placent les acteurs politiques tels que les partis et le système politique proprement dit devant des défis de taille. Afin que les citoyens puissent exercer leurs droits démocratiques par des moyens électroniques, il faut que la confiance règne. Et qui dit confiance dit connaissance et compréhension des procédures.

La Confédération veut donner l'occasion à d'autres cantons d'expérimenter la cyberdémocratie après les essais de projets





3



pilotes qu'elle a autorisés dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Zurich. Un des objectifs consiste aussi à intéresser davantage la jeunesse à la politique. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants. Une chose est toutefois certaine: la sécurité passera avant la rapidité d'instaurer la cyberdémocratie comme mode de participation.

Citation 1

«A l'ère de la globalisation et du numérique, la place du débat politique et des informations d'intérêt général dans les médias est vitale pour la démocratie suisse. Le mandat de service public de la SRG SSR idée suisse devra être renforcé pour ce qui concerne l'Internet et les nouveaux médias.»

ARMIN WALPEN, SRG SSR idée suisse.



Citation 2

«Ich finde es naiv davon auszugehen, dass die elektronische Demokratie bei der Information und Meinungsbildung aufhört. eDemokratie bringt vielmehr neue Formen der Entscheidungsfindung und der elektronischen Beteiligung. Damit sind auch nachhaltige Auswirkungen auf das politische System der Schweiz, auf Politik und Parteien verbunden.»

ANDREAS LADNER, IDHEAP, Forschungsprojekt «smart-vote», NCCR Democracy

Citation 3

«A l'avenir également, les médias réalisés dans le respect de l'éthique journalistique doivent rester le lieu fondamental de la discussion publique et de la formation de l'opinion – et non être cantonnés à une fonction de divertissement.»

MATHIEU FLEURY, *impressum* (Die Schweizer Journalistinnen)

Citation 4

«L'expression des droits démocratiques au moyens des TICs implique la confiance des citoyens. La confiance n'est possible que si la transparence des processus peut être démontrée.»

MICHEL WARYNSKI, Chancellerie d'Etat à Genève

3

Liens

- **Contributions des participants**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique54>

- **Documents et références**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique8>

- **Rapport sur les projets pilotes en matière de vote électronique**

<http://www.admin.ch/ch/f/ff/2006/5205.pdf>

- **Vote électronique, Chancellerie fédérale**

<http://www.bk.admin.ch/themen/pore/evoting/index.html?lang=fr>



La politique culturelle à l'ère du numérique

Avec la diminution de la durée de la vie active et l'augmentation du temps disponible pour les loisirs – phénomène auquel s'ajoute une hausse des revenus –, la culture joue un rôle toujours plus important dans tous les domaines de la société. Aujourd'hui, cependant, la culture ne se célèbre plus essentiellement dans les temples traditionnels que sont les opéras et les salles de concert, les théâtres ou les musées.

Quelle que soit sa forme, l'art a toujours été étroitement lié à la technique, et le cinéma en est une parfaite illustration. Avec l'arrivée des ordinateurs, les créateurs se sont intéressés davantage à l'art médiatique. Par ailleurs, les frontières entre producteurs et consommateurs de culture sont devenues plus floues depuis l'avènement du numérique et de nouvelles formes d'expression. Les «œuvres immatérielles» acquièrent une importance croissante dans une société du savoir.

4

Autre conséquence des TIC: la culture n'est plus limitée par des frontières. On voit naître une sorte d'osmose entre la culture locale et la culture globalisée. Favorisés par de meilleures technologies de diffusion et une commercialisation à l'échelle mondiale, les échanges culturels engendrent toutefois aussi des risques incontestables tels que l'érosion de la diversité culturelle. Parmi les autres phénomènes qui influent aussi sur la création culturelle figurent l'individualisation croissante, voire l'isolement de l'individu dans notre société, et l'apparition de nouveaux réseaux sociaux.

Face à tous ces bouleversements, la politique culturelle, mais aussi la politique médiatique, dont les principaux repères étaient autrefois les frontières nationales, doivent relever de nouveaux défis. Sous l'effet de la libéralisation des marchés et de la mondialisation qui progresse, l'encouragement de la culture par l'Etat et le soutien aux médias subissent une pression croissante. Et il est bien certain que la culture de niche et les petites scènes – contrairement à la culture de masse – ont peu de chances de survivre dans des territoires restreints où elles seraient privées du soutien de l'Etat.



La future politique culturelle à l'ère du numérique devra aussi concilier différents intérêts: ceux des créateurs, qui ont droit à une rémunération adéquate pour leur activité créatrice et leurs œuvres, et ceux des jeunes artistes, qui sont de plus en plus nombreux à soulever la question de l'exploitation commerciale de l'art et à exiger le libre accès aux œuvres des créateurs. La révision en cours du droit d'auteur devra déboucher sur des solutions viables. Par ailleurs, le public demande que toutes les œuvres qui ont été encouragées à l'aide de fonds publics lui restent accessibles.



4

Enfin, à l'ère du numérique, l'usage qu'un pays fait de son patrimoine culturel revêt aussi une grande importance. D'immenses quantités d'œuvres littéraires, cinématographiques, musicales et autres doivent être numérisées au plus vite afin d'être préservées pour les générations futures. Les Archives fédérales et la Bibliothèque nationale ont déjà commencé ce coûteux travail de longue haleine. A voir les défis de taille que la politique culturelle suisse devra relever, il reste donc encore du pain sur la planche.



Citation 1

«Le numérique, une chance pour la culture:
le nouvel écosystème numérique de la culture est confronté, presque
simultanément, à trois phénomènes:

- la numérisation des œuvres et l'essor fulgurant des pratiques
d'échange sur les réseaux,
- la démocratisation des capacités de création et de diffusion,
- le phénomène de la "longue traîne", ... redonne de la valeur au
fond de catalogue et donne une réalité à la diversité culturelle.»

Extraits p.17 du dossier *République 2.0* – Vers une société de la
connaissance ouverte (5.4.07)

4



Citation 2

«Dans la Société de l'Information, la capacité de notre pays à produire
et à consommer ses propres images est déterminante pour son
identité et son indépendance. Un cinéma suisse largement accessible
à tous les citoyens est l'un des objectifs prioritaires; de nouvelles
stratégies de distribution de nos films devront être identifiées en
fonction du développement de nouveaux supports de divertissement
et d'information.»

NICOLAS BIDEAU, section Cinéma, Office fédéral de la culture (OFC)



Citation 3

«Der Vorschlag des Bundesrates ist ein guter Schritt, um die Probleme unserer zukünftigen digitalen Gesellschaft zu bewältigen. Zu wünschen wäre, dass der Bund in Zukunft noch verstärkter interveniert und vor allem in der Bereitstellung der digitalen Netzwerke eine initiative Rolle einnimmt! Dies vor allem im Hinblick auf die Chancengleichheit zwischen Mann und Frau und in der Betreuung der Randregionen.»

SAMIR – Filmmacher

Citation 4

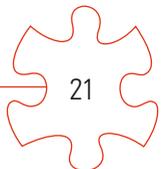
«Die Kulturszene der Schweiz ist so vielfältig wie einzigartig. Um ihre Vielfalt – jenseits blosser Gefälligkeiten – zu bewahren, braucht es eine Kulturförderung. Doch auch die Kultur muss sich neuen Herausforderungen stellen und darf nicht im Bewahren von Pfründen verharren. Mit neuen Technologien wird sich das Kulturschaffen grundlegend verändern, das heisst, die bisherigen Grenzen zwischen Produzenten und Konsumenten werden sich immer mehr vermischen.»

WOLF LUDWIG, comunica-ch

4

Liens

- **Contributions des participants**
<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique57>
- **Documents et références**
<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique11>
- **Memoriav: préserver le patrimoine audiovisuel**
<http://fr.memoriav.ch/>





Conditions générales appropriées et potentiel concurrentiel

Peu de grandes inventions sont nées, comme Internet, de la créativité de scientifiques et de l'audace de quelques pionniers de l'économie. Ce média doit son bon fonctionnement et sa diffusion ultrarapide à l'adoption précoce de normes (protocoles IP). Contrairement à ce qu'elles ont fait dans le cas des télécommunications classiques, les administrations publiques ont jusqu'à maintenant peu réglementé les communications sur la Toile.

Ce n'est qu'à la fin des années 1990 que l'économie s'est intéressée à Internet; son implantation dans la foulée de la «Nouvelle économie» s'est cependant soldée aussitôt par un échec. Les premières tentatives de «colonisation commerciale», selon la formule d'un scientifique, étaient si audacieuses, que la «bulle dot.com» a eu tôt fait d'exploser. Pourtant, l'importance grandissante des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) est indéniable pour l'économie.

5

Depuis, les TIC sont devenues déterminantes pour la productivité, la compétitivité, les nouveaux marchés et les chances d'exportation d'une économie. Elles sont également liées à la formation et aux perspectives professionnelles des générations futures. Aujourd'hui, celui qui rate le coche, qu'il s'agisse de formation, de stratégie d'entreprise, de stratégie commerciale ou d'orientation du marché, voit son avenir bien compromis. Si les pays industrialisés occidentaux dominaient hier encore les marchés mondiaux, certaines nations autrefois en développement ou nouvellement industrialisées, comme la Chine ou l'Inde, ont rattrapé leur retard à une vitesse inouïe. Selon les prévisions de nombreux spécialistes de l'économie et des finances, le sous-continent indien, qui aujourd'hui déjà est à la pointe en matière de prestations dans le domaine des technologies de l'information, sera le moteur de la croissance mondiale de ces prochaines années.

Si l'on veut que la Suisse garde une place importante et que son économie reste concurrentielle, il convient d'opérer des choix stratégiques. Une répartition avisée du travail s'impose. L'Etat peut



créer des conditions générales appropriées et définir des interfaces compatibles au niveau international afin de faciliter l'accès des entreprises au marché. Les investissements dans les domaines de la formation et du perfectionnement, dans la recherche et les nouvelles technologies jouent également un rôle important. Dans sa stratégie pour une société de l'information, le Conseil fédéral a cherché à tenir compte de ces défis et fixé les priorités en conséquence.

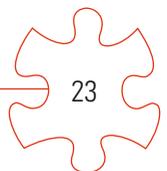
A l'ère de la mondialisation et de la numérisation, les réglementations nationales doivent constamment être adaptées. Une coopération internationale s'avère nécessaire. A l'intérieur des frontières nationales aussi, une société de l'information tournée vers l'avenir ne peut être créée sans une étroite collaboration entre l'Etat, l'économie et la société.



5

Citation 1

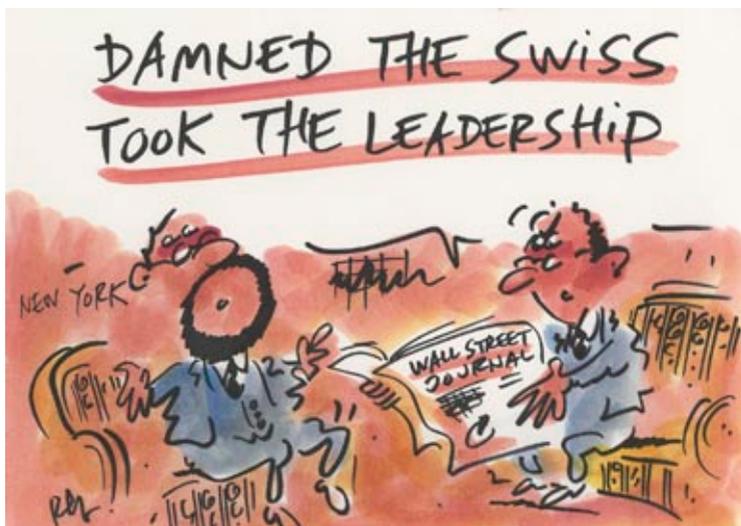
«Der moderne Staat soll Dienstleistungen für die Unternehmen erbringen. Er steht den Unternehmen jederzeit mit einer raschen, unkomplizierten elektronischen Abwicklung von Administrativabläufen zur Verfügung. Im Sinn des No-Stop Government (keine Stopp bei der





Verwaltung) unterstützt und begleitet der Staat die Unternehmen. Diese sind Partner, nicht mehr sporadische Bittsteller beim Staat.»

CHRISTIAN WEBER, Ressort KMU-Politik – Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO)



5

Citation 2

«Die elektronische Abwicklung des gesamten Behördenverkehrs bringt gerade für KMU eine spürbare Entlastung. Sie ermöglicht den Zugriff zu Formularen und die Erledigung von Routinegeschäften auf einfache Art auch ausserhalb von Bürozeiten. Zusätzlich müssen alle administrativen Melde- und Bewilligungsverfahren laufend kritisch auf deren Notwendigkeit und mögliche Vereinfachungen geprüft werden. Nur mit beiden Massnahmen lässt sich die Bürokratielawine eindämmen. Der volle Effizienzgewinn bedingt zudem, dass auch die staatlichen Stellen die elektronische Abwicklung in ihre eigene Tätigkeit integrieren.»

THOMAS PLETSCHER, Geschäftsleitung economiesuisse



Citation 3

«Les entreprises bénéficient de la continuité et de la pérennité de l'État.»

ANDREAS SCHWEIZER, COM ICT (SATW), Association pour le patrimoine industriel (API)

Citation 4

«Digitale Inhalte und die damit verbundenen technologischen Innovationen und neuartige Verbrauchernachfrage sind inzwischen ein wichtiger Wachstumsmotor der IKT -Industrie. Digitale Inhalte und das partizipative Web sind aber auch für alle anderen Unternehmen, für Internet-Nutzer aber auch für den Zugang zu Wissen, Bildung, und die Politik relevant. Der Staat kann die Erstellung und Nutzung digitaler Inhalte durch die Schaffung allgemein förderlicher Rahmenbedingungen unterstützen und für ein günstiges unternehmerisches Umfeld sorgen. Er ist gleichzeitig aber auch ein wichtiger Urheber und Nutzer digitaler Inhalte. Wie der Staat selbst mit seinen digitalen Inhalten umgeht, welche Inhalte er digital anbietet und wem er zu welchen Bedingungen Zugang gibt, muss verbindlich geregelt sein.»

Dr. SACHA WUNSCH-VINCENT, OECD (Paris)

Citation 5

«Gäbe es ohne Internet eine globale Wirtschaft, die es uns als kleine Firma ermöglichen würde auf dem Weltmarkt präsent zu sein? Heute führen wir weltweit Web-Präsentationen vor, informieren all unsere Kunden zeitgleich und updaten unsere Systeme auf der ganzen Welt, ohne dass wir die Büros verlassen müssen. Ohne diese globale Kommunikationsinfrastruktur würde die Noser Gruppe ganz anders aussehen!»

RUEDI NOSER, Unternehmer und Nationalrat

5

Liens

- **Contributions des participants**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique52>

- **Documents et références**

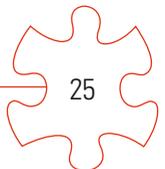
<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique6>

- **Guichet pour les entreprises**

http://www.kmuadmin.ch/kmucms/index_fr

- **Services pour les entreprises**

<http://www.ch.ch/unternehmen/index.html?lang=fr>



Les autorités en réseau

Le Conseil fédéral a adopté sa stratégie sur la cyberadministration en janvier 2007. A ce jour toutefois, peu de démarches administratives ont été effectuées par voie électronique. Les principaux utilisateurs sont les sociétés, qui trouvent ainsi un moyen de réduire leurs frais. Quant aux particuliers, ils recourent aux nouveaux services avant tout pour remplir leur déclaration d'impôts. De toute évidence, les avantages de la cyberadministration n'ont pas été suffisamment mis en exergue, pas plus que son usage au quotidien n'est entré dans les mœurs.



6

Basée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), la cyberadministration améliore la qualité et l'efficacité des administrations publiques fédérales, cantonales ou communales. Ce nouvel outil facilite la communication, parfois problématique, avec les citoyens et les milieux économiques. Pour que l'administration en ligne fonctionne bien, il faut cependant réorganiser l'exécution des tâches au sein de la Confédération, des cantons et des communes, de même qu'entre ces trois entités. Exemple: les informations relatives à un changement de domicile doivent être automatiquement transmises aux communes concernées.



Simplifier les démarches administratives accroît la rentabilité, la qualité et la transparence, au profit de toutes les personnes concernées. Avec la cyberadministration, les citoyens sont considérés comme des partenaires à part entière. Ceux qui souhaitent payer la taxe sur les chiens, obtenir un permis de pêche ou remplir leur déclaration d'impôts dans les plus brefs délais, peuvent, grâce à Internet, effectuer ces démarches à domicile 24 heures sur 24. Outre le fait qu'ils ne sont pas tenus de respecter des heures d'ouverture spécifiques, ils n'ont pas à connaître l'autorité fédérale, cantonale ou communale compétente. L'administration publique doit également répondre aux besoins des milieux économiques, notamment des petites et moyennes entreprises (PME), qui sont forcément différents de ceux des particuliers.

En toute logique, le site Le Portail suisse, www.ch.ch, a été conçu avant tout pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises. Structuré par thèmes et par groupes cibles, il contient des renseignements et des services relevant aussi bien de la Confédération que des cantons ou des communes. Il fournit en permanence des informations actualisées sur l'offre et l'étendue des prestations électroniques fournies par l'administration.

L'administration publique devrait faire office de modèle et renforcer la confiance des citoyens en ses services, notamment en offrant les meilleures garanties possibles en matière de protection de la personnalité et de sécurité des données, et en prenant des décisions en toute transparence. Les nouvelles technologies (TIC) favorisent l'harmonisation et la normalisation des procédures, ainsi que la sécurité des données et l'efficacité des processus. En outre, elles facilitent l'accès et la participation des citoyens aux diverses démarches administratives, qu'elles rendent plus transparentes. Elles contribuent également à supprimer les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées. La confiance repose sur la compréhension des processus administratifs et des risques encourus. Il est donc indispensable de soutenir les utilisateurs à tous les niveaux.





Citation 1

«Bei der elektronischen Verwaltung geht es nicht nur um die Modernisierung der technologischen Infrastruktur, sondern vor allem um die Neugestaltung und Reorganisation der internen Abläufe auf allen Ebenen, bei Bund, Kanton und Gemeinde. Denn nur wenn wir wissen, was wir tun, und wie wir es tun, können wir die verlangten Leistungen erbringen und die Transparenz schaffen, die nötig ist, um in der globalisierten und immer komplexeren Welt der Zukunft bestehen zu können.»

AMR HUBER, Bundeskanzlei, Elektronischer Behördenverkehr

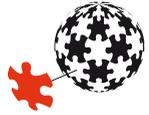
Citation 2

«E-Government nutzt die Fortschritte der Technik sowie geänderte Verhaltensweisen der BürgerInnen, Unternehmen sowie der Verwaltung, um eine wirtschaftliche Abwicklung von Dienstleistungen zu ermöglichen, einen Beitrag zur Standortförderung zu leisten und den politischen Zusammenhalt zu festigen.

In den nächsten fünf Jahren sollen Privatpersonen und Unternehmen im Kanton St.Gallen einen schnelleren, unkomplizierteren und kostengünstigeren Zugang zu Dienstleistungen der Verwaltung erhalten. KMU und Wirtschaft sollen administrativ entlastet werden.

6





Für direkte Transaktionsmöglichkeiten mit BürgerInnen sowie zwischen den betroffenen Verwaltungseinheiten sollen die nötigen elektronischen Instrumente geschaffen werden. [..]»

PETER SCHÖNENBERGER, Regierungsrat des Kantons St.Gallen

Citation 3

«De la donnée à la connaissance, véritable ressource stratégique de notre société, ce nouveau paradigme guide notre stratégie vers un écosystème, basé sur un référentiel e-society, ouvert, interopérable, flexible et centré sur le citoyen.»

http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=402

http://www.ict21.ch/ecrire/?exec=articles?id_article=177

JEAN-MARIE LECLERC, Centre des technologies de l'information (CTI), Genève

Citation 4

«Die Schweizer Bevölkerung ist ausserordentlich anspruchsvoll. Was nicht hundertprozentig funktioniert, wie auf Qualitätsstufe des e-Banking, hat bei unseren BenutzerInnen keine Chance. Es kann daher nicht darum gehen, einfach möglichst schnell viele neue Applikationen einzuführen, wenn diese nicht gut sind.»

CARL AUGUST ZEHNDER, ETH Zürich, ICTswitzerland, SATW

6

Liens

- **Contributions des participants**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique55>

- **Documents et références**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique9>

- **Strategie «eGovernment»**

<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01688/index.html?lang=fr>

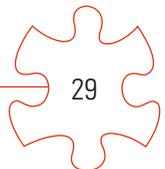
<http://internet.isb.admin.ch/themen/egovernment/00067/index.html?lang=fr>

- **Le Portail suisse**

<http://www.ch.ch/index.html?lang=fr>

- **Sondage «eGovernment» (en allemand)**

<http://www.e-government.bfh.ch/index.php?nav=375>





Efficacité et temps sont déterminants

La santé aussi a fait son entrée dans l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). La cybersanté comporte plusieurs avantages: elle permet d'obtenir facilement un deuxième avis; les malades chroniques peuvent envoyer de chez eux les données nécessaires au suivi de leur maladie (poids, tension artérielle, etc.); l'accès à Internet est plus confortable pour les patients, qui n'ont plus besoin d'indiquer maintes fois leurs nom, prénom, adresse et caisse maladie lors d'une admission à l'hôpital par exemple. Comme dans d'autres secteurs de l'économie (les banques, les assurances, les médias, etc.), l'introduction de nouvelles technologies exige toutefois de tous les acteurs – des professionnels de la santé aux professionnels des assurances maladie en passant par la population, personnes malades et personnes en bonne santé confondues – qu'ils modifient leur attitude et leur comportement.

Ces dernières années, l'explosion des coûts de la santé, qui se traduit par des primes d'assurance élevées, a suscité un vif débat. Il existe encore des possibilités d'optimiser considérablement le système en évitant les doublons, notamment dans les domaines de la prévention, de la qualité, de la promotion de la santé et de la maîtrise des coûts. Les technologies de la communication peuvent contribuer à améliorer les processus, la coordination et l'efficacité, une amélioration dont bénéficieront tant les professionnels de la santé et des assurances que les patients.

7

Après un accident, le temps joue souvent un rôle déterminant et c'est parfois de lui que dépend une vie. Si les équipes de secours et les médecins de garde peuvent accéder rapidement aux informations de base concernant un blessé, ils sont en mesure d'intervenir de manière bien plus rapide et ciblée. D'autres pays, comme l'Autriche et la France, ont déjà introduit la carte de santé. Toutefois, avant de recourir à cette solution, il convient de prendre certaines dispositions afin de prévenir tout abus concernant des données sensibles ou personnelles. A tous les niveaux du système, au final il doit toujours appartenir au patient de décider qui peut accéder à ses données, et à quelles conditions (droit à l'autodétermination en



matière d'informations). Dans le domaine de la santé en particulier, tous les acteurs doivent accorder une grande importance aux questions relatives à la sécurité et à la confiance.

Il va sans dire que la révision de la stratégie du Conseil fédéral pour une Société de l'information en Suisse (janvier 2006) accorde une place prioritaire à la cybersanté. Parmi les principaux objectifs, relevons que d'ici 2015, tous les patients devraient disposer d'un dossier électronique personnel. Les améliorations escomptées ne peuvent toutefois être réalisées que si les prestataires de services (médecins, etc.) ont accès aux informations de leurs patients, quel que soit l'endroit ou l'heure. Le dossier doit être conçu de manière à garantir la sécurité, la protection et le contrôle des données, ainsi que les droits de la personnalité. La carte d'assuré jouera un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de cette stratégie, qui fait encore l'objet de vives discussions.



7

Citation 1

«Le Technologie dell'Informazione e della Comunicazione (ICT) applicate all'ambito sanitario facilitano la concertazione tra i diversi professionisti, favorendo una maggior efficacia ed efficienza degli interventi e diventando nel contempo un'occasione fondamentale di



crescita professionale continua.

Le ICT sono alleate del cittadino, anche nella sua veste di paziente, fornendo le opportunità per renderlo più consapevole e partecipe delle decisioni riguardo il proprio stato di salute.»

PATRIZIA PESENTI, Consigliera di Stato, Ticino

Citation 2

«Der Patient der Zukunft erwartet eine überall abrufbare, qualitativ hochstehende und kostengerechte medizinische Leistung. Schon heute betreut Medgate täglich bis zu 1'500 Patienten per Telefon, Internet und Videokonferenz. Damit die Schweiz ein konkurrenzfähiger Wirtschaftsstandort bleibt, braucht es sowohl einen nationalen Standard für das elektronische Patientendossier als auch eine Angleichung der Schweizer Telemedizin an die internationalen Standards.»

Dr. med. ANDY FISCHER, Schweizer Zentrum für Telemedizin MEDGATE

Citation 3

«Der Einsatz von ICT in der Medizin (eHealth) führt zu neuen Möglichkeiten der Prozessoptimierung und zu einer Qualitätsverbesserung bei der Patientenversorgung, was mit ein Anliegen der SATW-Leitung ist. Ihr gebührt grosse Anerkennung für das Engagement, denn dieses dient letztlich allen Bürgern und Patienten, auch in wirtschaftlicher Hinsicht.

ICT in der Patientenversorgung beinhaltet u.a. den rechtskonformen 24/7 Zugriff auf alle entscheidungsrelevanten Daten, ein Real-Time Datenmanagement und bewirkt eine Fachgruppen-, Länder- und Sprachgrenzen übergreifende Vernetzung aller involvierten Personen durch eine logische Interoperabilität. (medXchange-Metadatenbank) [...]

Dr. med. JOACHIM KELL, medXchange

Citation 4

«eHealth ist keine Science Fiction, sondern eine Frage des gesunden Menschenverstandes! Es geht darum, sich an den Bedürfnissen der gesunden und kranken BürgerInnen auszurichten, mit zeitgemässen Mitteln unsere Strukturen und Prozesse für die Bewältigung der bereits heute erkennbaren logistischen und ökonomischen Herausforderungen fit zu machen. eHealth kann hier und jetzt umgesetzt werden –



vorausgesetzt, der Wille zur Verbesserung unseres Gesundheitswesens ist ernsthaft vorhanden. Neue Wege entstehen, indem man sie geht!»

Dr. med. MARTIN D. DENZ, Swiss Society for Telemedicine and eHealth, European Health und Telematics Association, Brussels, COM ICT (SATW)

Citation 5

«Die Bürgerin und der Bürger müssen im Zentrum der eHealth Strategie stehen. Deren Nutzen und Interessen müssen bei der Zielsetzung klar zum Ausdruck kommen. Ich denke dabei unter anderem an die Entscheidungskompetenz bezüglich Datenzugang, die bei den Versicherten liegen muss. Zudem braucht eHealth ein klares rechtliches Umfeld. Bei der Finanzierung stellt sich die Frage, wer die Investitionen bezahlt, weil die Kosten nicht unbedingt dort entstehen, wo auch der Nutzen erfolgt.»

EDITH GRAF-LITSCHER, Nationalrätin, Patientenstelle Ostschweiz, Öffentliche Krankenkassen Schweiz (ÖKK)

7

Liens

- **Contributions des participants**

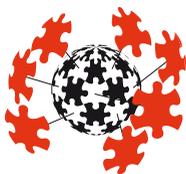
<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique58>

- **Documents et références**

<http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique12>

- **Stratégie en matière de cybersanté**

<http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/00305/03505/index.html?lang=fr>



Glossaire

Les termes **démocratie électronique**, **démocratie en ligne** ou **cyberdémocratie** désignent le recours aux technologies de l'information et de la communication dans le but de simplifier l'échange d'informations et la communication entre les autorités, les citoyens, les entreprises et d'autres institutions étatiques, ou à l'intérieur de ces entités.

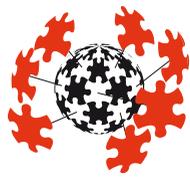
Les nouvelles technologies simplifient la participation des citoyens aux questions politiques à tous les niveaux de l'Etat. Les citoyens peuvent par exemple être invités à exprimer par voie électronique leurs idées d'aménagement de l'espace public. Les procédures de consultation peuvent également se dérouler de manière électronique.

Lorsqu'il est question de l'exercice des droits politiques, on utilise le terme **vote électronique** (ou e-voting), qui désigne la participation par voie électronique à des votations ou à des élections, ainsi que, dans le futur, la signature de référendums, d'initiatives ou de listes de candidats au Conseil national.

Par **cyberadministration**, **e-Government** ou **administration en ligne** on entend l'application des technologies modernes de l'information et de la communication aux relations entre les citoyens et les services étatiques ou entre les services étatiques entre eux. La cyberadministration intensifie et encourage le dialogue entre l'Etat et la population et allège le travail des autorités, les moyens de communication traditionnels devant toutefois rester disponibles. Même s'ils ne disposent pas de connaissances préalables, les citoyens et les entreprises doivent être dirigés tout de suite vers les administrations compétentes et pouvoir effectuer leurs démarches rapidement et facilement (par exemple au moyen de formulaires).

G

L'évolution de la cyberadministration conduit à l'administration 24h/24h. A l'avenir, les citoyens et les entreprises n'auront plus à effectuer de marathon d'un service de l'administration à l'autre. Ils recevront automatiquement ce dont ils auront besoin – par exemple un formulaire ou une liste – sous la forme la plus pratique et la moins chère pour eux. A long terme, ce type d'administration devrait rendre la bureaucratie «invisible».



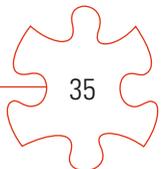
Les termes **cybersanté**, **santé en ligne** ou **santé électronique** désignent le recours, dans le domaine de la santé, aux technologies de l'information et de la communication afin de diminuer la charge administrative (supportée par les médecins, les caisses maladie et les assurances) et d'améliorer la qualité dans le domaine de la santé, tant au niveau régional que mondial. Des exemples connus sont la télémédecine ou la gestion des prestations de soins donnés à un malade (disease management, coordination de toutes les mesures afin d'optimiser le traitement).

Les termes **formation en ligne**, **formation électronique** ou **cyberapprentissage** désignent le recours aux technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la formation. Des formes électroniques de cours axés sur des projets ou des groupes complètent les approches traditionnelles de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que l'offre des cours à distance, qui sont indépendants du lieu et du moment. La formation en ligne simplifie en particulier la formation et le perfectionnement professionnel et répond au besoin d'apprendre tout au long de la vie.

Liens généraux

- **Stratégie du Conseil fédéral pour la Société de l'information (1998, 2006)**
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/00695/index.html?lang=fr>
- **Stratégie eGovernment (Janvier 2007)**
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01688/index.html?lang=fr>
- **Stratégie eHealth (Décembre 2006 – Juin 2007)**
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01689/index.html?lang=fr>
<http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/00305/03505/index.html?lang=fr>
- **Domaine de l'éducation: Partenariat Public Privé – L'école sur le net (PPP-ésn)**
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01691/01745/index.html?lang=fr>
- **Confiance et sécurité**
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01691/01710/index.html?lang=fr>
- **La société de l'information en chiffres**
<http://www.bakom.ch/themen/infosociety/01692/index.html?lang=fr>

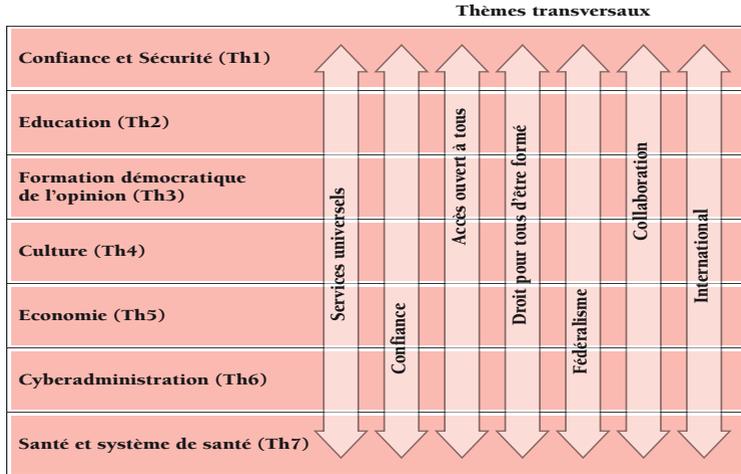
G





Organisation

Schéma pour le Forum ICT 21 à Gerzensee



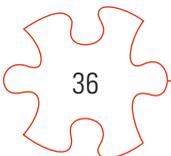
Animateurs (A) / Rapporteurs (R)

Th1 (A): ROBERT HILTY (certifida, e-Trust International Association)
(R): MARKUS FISCHER (SATW, ICTswitzerland)

Th2 (A): LOUIS-JOSEPH FLEURY (SATW)
(R): MICHAEL ANDERES (Direktion für Erziehung, Kultur und Sport, Freiburg)

Th3 (A): VINZENS WYSS (Zürcher Hochschule Winterthur / Institut für Angewandte Medienwissenschaft)
(R): PETER STÜCHELI-HERLACH (Zürcher Hochschule Winterthur / Institut für Angewandte Medienwissenschaft)

Th4 (A): JÜRIG ISLER (Schweizer Fernsehen / 3sat)
(R): DANIEL BOOS (Digitale Allmend)





- Th5** (A): KARL HOPPLER (Bison-System AG)
(R): PHILIPPE JAEGGLI (Bison-System AG)
- Th6** (A): FULVIO CACCIA (SATW, ICTswitzerland)
(R): WOLF LUDWIG (comunica-ch)
- Th7** (A): MICHEL ROULET (TMI Technology Management, Innovation Consulting, SATW)
(R): Dr. med. JOACHIM KELL (MedXchange)

Comité d'organisation du Forum ICT 21

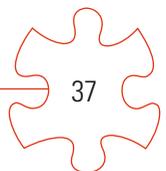
- SERGIO BELLUCCI (TA-SWISS)
- SABINE BRENNER (BAKOM)
- GUILLAUME CHENEVIÈRE (comunica-ch, Fondation Médias et Société)
- MARKUS FISCHER (SATW, ICTswitzerland)
- MATHIEU FLEURY (impressum – Die Schweizer Journalistinnen)
- MATHIAS KNAUER (Suisseculture, Plateforme suisse pour la diversité culturelle)
- WOLF LUDWIG (comunica-ch)
- RAYMOND MOREL (SATW, ICTswitzerland, IFIP)
- HANNA MURALT MÜLLER (Bundeskanzlei, SSAB)
- CHANTAL PEYER (comunica-ch, Brot für Alle (BFA))

en collaboration avec

- GERTRUD LUTZ ZAMAN (Bundeskanzlei)
- PIERRE-PAOLO PUGNALE – PECUB (dessinateur philosophe)
- ROBERTO SEGALLA (HEP Bejune)

Liste des participants

- voir <http://www.ict-21.ch/spip.php?article137>





Patronat

SATW (www.satw.ch)

Académie suisse des sciences techniques,
membre des Académies suisses des sciences

a⁺ (www.akademien-schweiz.ch)

Organisations de soutien

Commission ICT de la SATW (<http://ict-satw.ch>)

ICTswitzerland (www.ictswitzerland.ch)

Information and Communication Technology

ePower für die Schweiz! (www.epower-initiative.ch)

Eine parlamentarisch-wirtschaftliche Initiative

comunica-ch (www.comunica-ch.net)

Plateforme suisse pour la société de l'information

TA-SWISS (www.ta-swiss.ch)

Centre d'évaluation des choix technologiques

Partenaires

Office fédéral de la communication (OFCOM)

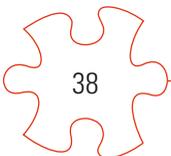
<http://www.bakom.admin.ch>

Archives fédérales suisses (AFS)

<http://www.bar.admin.ch>

Chancellerie fédérale (CF)

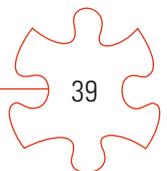
<http://www.bk.admin.ch>





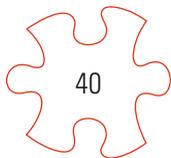
Graphisme: Georges-Alain Dupanloup
Illustrations: Pecub – <http://www.ict-21.ch/IMG/PENDANT-Forum/index.htm>
Impression et couverture: SRO Kündig – Genève
download: <http://www.ict-21.ch/spip.php?rubrique60>

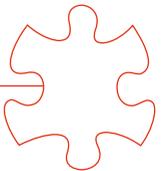
Tirage:
9000 allemand, 4000 français, 3000 italien, 4000 anglais





Notes







ICTSWITZERLAND
Information and Communication Technology
www.ictswitzerland.ch

ICTswitzerland: the voice of ICT in Switzerland
grâce à la générosité pour la production du présent document de:

